



Le Bonsecours

Volume 27, numéro 4 - Novembre 2021

Cher(e)s citoyen(ne)s,

Voici un léger résumé des principaux projets instaurés pendant notre mandat des quatre (4) dernières années :

- Création d'une aide de départ pour les nouveaux nés ;
- Mise en place d'un système de remboursement pour les inscriptions aux loisirs ;
- Implication des citoyen(ne)s dans certains comités municipaux ;
- Refonte complète de notre site internet et création d'une page Facebook ;
- Adoption d'une politique d'achat local ;
- Adoption d'une réglementation relative à la gestion des chiens et des chiens dangereux ;
- Instaurer un système de soutien pour les personnes seules pendant la pandémie ;
- Révision de la réglementation du Fonds Sedbergh/Bonsecours ;
- Soutien monétaire annuel à la Résidence Le Monarque ;
- Insonorisation de la salle Hydro-Québec de l'édifice municipal ;
- Installation d'un système audio-vidéo dans nos 2 salles municipales ;
- Création de nouvelles affiches personnalisée pour la signalisation routière.

Actuellement, nous travaillons à l'installation d'une borne de rechargement pour les voitures électriques, qui sera installée dans le stationnement de notre édifice municipal et accessible à tous. Quelle belle façon de prendre soin de notre environnement tout en évoluant avec la technologie !

Bonne saison hivernale et prenez bien soin de vous !

Carol Lortie
Votre maire,

FÊTE DE NOËL 2021



Au grand bonheur des petits et des grands, le Père Noël nous visitera encore cette année.

Il nous a avisé qu'il fera la distribution des cadeaux aux maisons comme ce fut le cas l'an dernier. Il parcourra les routes de Notre-Dame-de-Bonsecours le samedi 11 décembre, inscrivez cette date à votre calendrier !

D'ici là, surveillez votre boîte aux lettres, vous recevrez bientôt une infolettre concernant cette activité annuelle.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Merci de prendre note que pour la période des Fêtes, le bureau municipal sera fermé à compter du mardi 21 décembre 2021 jusqu'au lundi 3 janvier 2022, inclusivement.

Pour toute urgence concernant la voirie pendant la fermeture de nos bureaux municipaux, nous vous demandons de contacter votre directeur des travaux publics, Guy Charlebois, sur son cellulaire au 819-423-6216.

Pour toute autre urgence pendant cette période, contactez votre directrice générale, Lorraine Briand, par courriel ou par cellulaire, à l'aide des renseignements suivants :

Courriel : dg@ndbonsecours.com / Cellulaire : 819-209-3286

Merci de votre collaboration et joyeux temps des Fêtes !



BANQUE ALIMENTAIRE DE LA PETITE-NATION

Connaissez-vous La Banque alimentaire de la Petite-Nation (BAPN) ?

La Banque alimentaire de la Petite-Nation est un organisme à but non lucratif (OSBL) qui contribue à diminuer la pauvreté en soutenant les familles et les personnes démunies ou à faibles revenus qui se retrouvent parfois dans le besoin. Cet organisme offre un service de dépannage alimentaire ainsi qu'un service de panier de Noël sur un territoire couvrant 21 municipalités.

Chaque année, la BAPN aide plus de familles que l'on n'ose imaginer et étonnamment, ce sont souvent des gens que l'on connaît mais qui n'osent pas parler de leur situation vulnérable. Dans la majorité des cas, demander de l'aide est bien plus difficile qu'on peut le penser. Selon Statistique Canada, un (1) Canadien sur sept (7) a souffert d'insécurité alimentaire pendant la pandémie.

POUR L'ANNÉE 2021, LA PÉRIODE D'INSCRIPTION POUR LES PANIERS DE NOËL EST COMMENCÉE. VOUS AVEZ JUSQU'AU 19 NOVEMBRE POUR PLACER UNE DEMANDE DE PANIER DE NOËL AUPRÈS DE LA BAPN.

Pour plus d'informations, contactez-les par téléphone du lundi au jeudi entre 8h00 et 16h00, ou par courriel à l'adresse suivante : bapn.info@gmail.com.

Merci à tous de partager ces informations avec votre entourage afin d'aider le plus de familles possibles.



INSCRIPTIONS Panier de Noël

Date limite : 19 novembre 2021
(Aucune inscription ne sera acceptée après cette date)

Pour vous inscrire :

- ✓ Téléphone : 819 983-3191, poste 0
- ✓ Site web : bapn.ca/recevoir

Cliquez sur « demander un panier de Noël »

Barème d'éligibilité* (revenu annuel)

1 personne	23 455 \$
2 personnes	36 805 \$
3 personnes	45 078 \$
4 personnes	52 052 \$
5 personnes	58 195 \$
6 personnes	63 750 \$
7 personnes et +	68 858 \$

***Vous devrez montrer la preuve de vos revenus à la Banque alimentaire.**



P000827-1

AIDE DE DÉPART POUR LA NAISSANCE D'UN ENFANT

La Municipalité s'engage depuis 2015, à offrir une aide de départ à la suite de la naissance d'un enfant, d'une valeur de 500.00 \$, pour chaque nouveau-né sur son territoire.

Pour obtenir cette aide de départ, vous devez fournir certaines pièces justificatives au bureau municipal (copie originale du certificat de naissance de l'enfant et preuve de résidence qui confirme que les parents de l'enfant sont propriétaires, ou demeurent dans la municipalité depuis plus de 12 mois).



REMBOURSEMENT DE FRAIS POUR LES LOISIRS ET LES ACTIVITÉS

Votre municipalité rembourse à ses citoyen(ne)s les frais déboursés pour une inscription, pour certains loisirs, jusqu'à un maximum de 250 \$ par année, par personne.

La liste des activités remboursables se trouve sur notre site internet, au www.ndbonsecours, dans la page « *Services aux citoyens* », sous l'onglet « *Loisirs* ». La demande de remboursement doit comprendre une copie de la facture originale ou du reçu émis lors de l'inscription. N'oubliez pas de transmettre votre demande au plus tard le 15 janvier 2022.

DES CHAUSSURES POUR NOS ENFANTS



En juin 2021, le Conseil municipal, avait voté à l'unanimité une résolution afin de pouvoir offrir une paire de chaussure à chaque enfant résident de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours.

Nous invitons les parents intéressés à acheter une paire de chaussure à chacun de leur enfant âgé entre 6 mois et 14 ans et de nous faire parvenir le reçu au bureau municipal. Une limite de 35.00\$ par enfant a été établie et cette offre prendra fin le 31 décembre 2021, inclusivement.

SEDBERGH SCHOOL

Il y a déjà plusieurs années, l'école Sedbergh a fait œuvre d'éducation dans Notre-Dame-de-Bonsecours pendant 77 ans. Ses installations étaient situées dans la Côte Azélie, plus précisément où se situe maintenant la Fondation Vipassana de l'Est du Canada.



Cette école privée et anglophone fondée en 1939 par monsieur Thomas J. Wood, a malheureusement dû fermer ses portes en l'an 2010, cependant, par le biais de leur Fondation, les administrateurs ont tenu à maintenir une présence parmi nous. Projet qui a été défini par l'entremise d'un don significatif à la Municipalité, servant à stimuler et supporter certains projets éducatifs sur le territoire de la Petite-Nation, d'où la création du Fonds Sedbergh/Bonsecours.

FONDS SEDBERGH/BONSECOURS

Connaissez-vous le Fonds Sedbergh/Bonsecours, administré par le Conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours ?

L'objectif de ce fonds vise principalement à :

- Soutenir les groupes qui font œuvre d'éducation dans la Petite-Nation ;
- Supporter les initiatives pédagogiques qui permettront de favoriser le cheminement de certains étudiants ;
- Favoriser la créativité dans la pratique de certains groupes communautaires ;
- Soutenir les demandes des individus afin que ces mêmes individus aient la chance de compléter leurs études, de niveaux secondaires, professionnels ou collégiales.

Le formulaire de demande et le règlement complet sont disponibles sur notre site internet au www.ndbonsecours.com, dans la page « Vie Municipale », sous l'onglet « Fonds Sedbergh/Bonsecours ».

CONSEIL MUNICIPAL 2021 - 2025

À la suite des candidatures reçues, votre maire et les 6 membres de votre conseil ont tous été élus par acclamation le vendredi 1^{er} octobre dernier, ce qui explique pourquoi nous n'aurons pas d'élection municipale le 7 novembre prochain.

VOICI LES MEMBRES DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL POUR LE MANDAT 2021-2025 :

Maire : Monsieur Carol Fortier

Siège #1 : Madame Nancy Lafleur

Siège #4 : Madame France Nicolas

Siège #2 : Monsieur Denis Beauchamp

Siège #5 : Monsieur Luc Beauchamp

Siège #3 : Monsieur Thomas Lavoie

Siège #6 : Monsieur James Gauthier

Nous tenons à remercier chaleureusement notre conseillère sortante du siège #1, madame Lucie Lavoie, pour son dévouement et sa grande implication dans notre communauté tout au long de son mandat au sein de notre conseil municipal.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle conseillère occupant le siège #1, madame Nancy Lafleur. Félicitations à tous les membres du conseil pour cette nouvelle élection !

RÉUNIONS MENSUELLES

Les réunions se tiennent toujours, à moins d'avis contraire, le 2^e mardi de chaque mois. Ces réunions ont lieu à 19h00, à la salle Hydro-Québec de votre édifice municipal, qui est situé au 1, chemin de l'Hôtel-de-Ville, à Notre-Dame-de-Bonsecours.



EXCEPTIONNELLEMENT, LA PROCHAINE RENCONTRE AURA LIEU LE MARDI 16 NOVEMBRE.

TRAVAUX PUBLICS

L'année 2021 est déjà presque terminée et en jetant un coup d'œil en arrière, nous pouvons constater que malgré la pandémie, ce fut une année très chargée pour le département de la voirie. Notre directeur des travaux publics (DTP), monsieur Guy Charlebois, a été chargé de la supervision pour la réalisation de plusieurs gros contrats afin de s'assurer du maintien constant de la qualité de nos chemins municipaux.

Pour vous donner une idée de l'ampleur desdits travaux effectués, voici un bilan des contrats réalisés :

FOURNISSEUR :	NATURE DU CONTRAT :	RÉSOLUTION :	MONTANT TOTAL :
Excavation Séguin Lafleur	Inondations côte Angèle	2021-04-104	52 680,60 \$
Excavation Séguin Lafleur	Réparation urgente de pavage dans la côte Angèle	2021-05-132	22 420,13 \$
Excavation Séguin Lafleur	Réparation de la borne-sèche côte Birabin-Saint-Denis	2021-10-256	15 515,37 \$
Les Pavages Lafleur et Fils inc.	Travaux côte Angèle Tronçon 1 décompte 1	2021-05-132	345 560,29 \$
Les Pavages Lafleur et Fils inc.	Travaux côte Angèle Tronçon 1 décompte 2	2021-09-228	118 647,30 \$
Les Pavages Lafleur et Fils inc.	Travaux côte Ézilda et chemin de Montevilla	2021-04-119	19 037,72 \$

Pour vous remettre un peu plus de détails, ce sont des travaux de réfection de chaussée pour un traitement de double surface qui ont été exécutés sur le tronçon #1 de la côte Angèle. Pour la côte Ézilda et le chemin de Montevilla, ce sont des travaux de rechargement qui ont été effectués, ainsi que d'autres travaux connexes. Dans la côte Birabin-Saint-Denis, de grosses réparations inattendues et urgentes, ont été faites afin de maintenir en bon état la borne sèche, en cas de nécessité par le service des incendies.

Actuellement, des travaux de réaménagement d'une virée dans la côte Birabin-Saint-Denis sont en cours d'exécution.

Un ÉNORME MERCI à notre DTP qui est toujours fidèle au poste avec sa bonne humeur !



PEINTURES ET HUILES USÉES

Nous désirons vous rappeler qu'en tout temps, vous pouvez apporter vos produits au garage municipal, tels que les huiles usées et les peintures, vous devez les déposer dans les conteneurs prévus à cet effet, situés à gauche dans l'entrée du garage.



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Vous **DEVEZ** toujours disposer de vos divers matériaux de construction et autres (miroirs, tapis, tuyaux de PVC et ABS, toiles de piscines, vitre [fenêtres], outils non récupérables, etc.) à vos frais, dans l'un de ces deux écocentres de la Petite-Nation :

Service d'excavation Jacques Lirette Inc.

Lac Simon : 819-428-3243

Transport R.L.S.

Papineauville : 819-427-6427

DONNEZ AU SUIVANT

Saviez-vous que lorsque vous souhaitez vous départir de vos vieux meubles, électroménagers encore fonctionnels, jouets, vaisselle, livres et vêtements vous pouvez aider votre prochain en les offrant pour en faire don à l'organisme suivant :

MAISON DE LA FAMILLE PETITE-NATION

14, rue Hubert-St-Louis

Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0

Tél. : 819 983-4384



POINT DE DÉPÔT OFFICIEL POUR ARPE-QUÉBEC

Depuis 2019, un conteneur a été ajouté sur le terrain du garage municipal. Vous pouvez vous départir de vos petits appareils électroniques beaucoup plus facilement, simplement en venant les déposer dans le conteneur prévu à cet effet.

Pour de plus amples renseignements, merci de nous téléphoner au bureau municipal ou de consulter le lien internet suivant pour la liste complète des produits recyclables : <https://www.recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler>

LECTURE ANNUELLE DES COMPTEURS D'EAU

Depuis 2016, un avis écrit est envoyé annuellement par la poste à chaque adresse concernée par la lecture du compteur d'eau. Cette procédure avait pour but d'alléger la tâche du département des travaux publics, tout en minimisant les coûts de salaires reliés aux déplacements de l'employé qui prend les lectures des compteurs d'eau dans les maisons qui sont situées sur notre territoire mais desservies pas l'aqueduc de la Municipalité de Montebello.

Pour l'année 2021, afin de régulariser les dossiers indexés annuellement selon les données citoyennes reçues, notre directeur des travaux publics, monsieur Guy Charlebois, passera dans toutes les maisons qui ont un compteur d'eau pour recueillir les lectures.

Une lettre individuelle sera envoyée à chaque propriétaire visé pour lui demander de téléphoner au bureau municipal afin de prendre un rendez-vous pendant le mois de novembre pour ladite lecture, lors de votre appel deux (2) choix de date vous seront proposés. Pour plus d'informations communiquez immédiatement avec nous. Merci.



STATIONNEMENT EN HIVER

N'oubliez pas que selon notre règlement municipal #SQ 06-001, applicable par la Sûreté du Québec, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public, sur tout le territoire de la municipalité, entre 00h00 et 06h00, du 15 novembre au 15 avril, à l'exception des jours suivants : 24 au 26 décembre et 31 décembre au 2 janvier.

De plus, pour faciliter l'entretien approprié de nos chemins municipaux, nous vous demandons aussi d'éviter de stationner votre véhicule aux abords des chemins publics, les jours de chutes de neige. Merci !

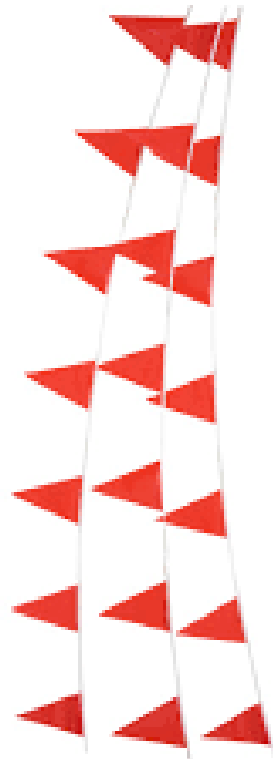


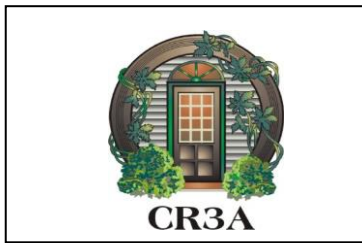
CÂBLES D'ACCÈS OU BARRIÈRES À UNE PROPRIÉTÉ

Parfois, certaines personnes désirent délimiter l'entrée de leur terrain par l'utilisation de câbles ou de barrières et cela, sans les identifier de manière appropriée. En raison de cette pratique des personnes perdent la vie soit en motoneige et/ou en VTT.

Pour ceux qui utilisent des câbles de métal comme clôture et/ou barrière, il est très important d'y attacher au moins un fanion ou un drapeau plutôt que des rubans de couleur. Ce geste peut éviter des pertes de vie.

**AGISSEZ DE FAÇON PRÉVENTIVE ET SÉCURITAIRE,
POUR VOUS ET POUR TOUS...
UN ACCIDENT EST SOUVENT TROP VITE ARRIVÉ !**





Comité Régional Troisième Âge Papineau

134 rue Principale, Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0

Téléphone : (819) 983-1565 Télécopieur : (819) 983-4455

Courriel : cr3a1978@gmail.com Site web : www.cr3a.ca

ATELIERS/RENCONTRES DE GROUPES DE SOUTIEN POUR ENDEUILLÉS

Durant ces ateliers, les participants auront la possibilité de faire l'acquisition de connaissances, d'être guidé dans un processus de réflexion et de discuter de sujets pertinents à leur réalité.

Voici les sujets des ateliers donnés GRATUITEMENT par le CR3A et prochainement offerts :

ATELIER DU 8 NOVEMBRE À 13H00 : Le pardon pour retrouver la paix ;

ATELIER DU 15 NOVEMBRE À 13H00 : Laisser partir avec amour pour mieux porter l'héritage ;

ATELIER DU 22 NOVEMBRE À 13H00 : Je choisis ma vie.

Ces ateliers sont d'une durée entre 1h30 et 2h30 et ont lieu au Comité Régional Troisième Âge Papineau, qui est situé dans la Municipalité de Saint-André-Avellin. Pour une inscription ou plus de précisions sur les ateliers offerts, merci de téléphoner au 819-983-1565.

Le nombre de participants est limité à huit (8) et la priorité est offerte aux résidents de la MRC de Papineau ayant perdu un conjoint, un parent ou un enfant, depuis le début de la pandémie.

Appui
proches aidants

Vous êtes là **pour eux**,
nous sommes là **pour vous**.



BUREAU MUNICIPAL

Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours
1, chemin de l'Hôtel-de-Ville
Notre-Dame-de-Bonsecours (QC) J0V 1L0
Téléphone: 819-423-5575
Courriel : mun@ndbonsecours.com
Site internet : www.ndbonsecours.com

HEURES D'OUVERTURES

Lundi au jeudi : 9h00 à 12h00
13h00 à 16h00

Vendredi : Bureau fermé mais disponible sur rendez-vous.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Carol Fortier	Maire
Nancy Lafleur	Siège #1
Denis Beauchamp	Siège #2
Thomas Lavoie	Siège #3
France Nicolas	Siège #4
Luc Beauchamp	Siège #5
James Gauthier	Siège #6

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Carol Fortier, maire	maire@ndbonsecours.com	819-661-0107
Lorraine Briand, directrice générale	dg@ndbonsecours.com	819-209-3286
Guy Charlebois, directeur des travaux publics	voirie@ndbonsecours.com	819-423-6216
Guy Roy, inspecteur en bâtiment (sur rendez-vous)	urba@ndbonsecours.com	819-923-1134
Daniel Bisson, directeur incendie	incendie@villagefasset.com	819-743-1489
Cindy Bélanger Audy, sec.-trésorière adjointe	mun@ndbonsecours.com	819-968-0332

SAVIEZ-VOUS QUE VOTRE ÉDIFICE MUNICIPAL EST ÉQUIPÉ POUR DEVENIR UN CENTRE D'URGENCE EN AIDE AUX PERSONNES SINISTRÉES ?

NOUS AVONS AUSSI UNE ENTENTE ANNUELLE AVEC LA CROIX-ROUGE POUR DES FOURNITURES ET DE L'AIDE SUPPLÉMENTAIRE DANS LE CAS OÙ NOUS DEVIONS VOUS ACCUEILLIR À LA SUITE D'UN SINISTRE...